

Octobre 2020

Bonjour à tous! Le Bureau du cinéma et de la télévision de Montréal est heureux d'annoncer que plusieurs rues qui étaient «en repos» sont de nouveau disponibles aux tournages. Voir les détails plus bas.

Les secteurs suivants sont maintenant ouverts aux tournages. Une pétition atteignant un taux d'acceptation minimal de 75% sera exigé pour y tourner:

- La rue Sainte-Famille entre Prince-Arthur Ouest et Sherbrooke Ouest
- La rue Jeanne-Mance et l'avenue de l'Esplanade entre Beaubien Ouest et Saint-Zotique Ouest
- La rue Saint-Zotique Ouest entre l'avenue de l'Esplanade et l'avenue du Parc
- La rue Bernard Ouest, entre l'avenue de l'Esplanade et l'avenue du Parc
- La rue Sommerville entre Saint-Laurent et Berri

Les secteurs suivant sont «en repos» et donc interdits pour le moment :

- L'avenue Harvard
- La rue La Fontaine entre William-David et Bennett ainsi que les avenues William-David et Bennett entre La Fontaine et Ontario
- La rue Dufresne entre Sainte-Catherine Est et De Maisonneuve Est
- La rue Guizot Est entre Lajeunesse et Foucher
- La rue de Rushbrooke entre Butler et Charlevoix / Wellington et de Coleraine
- L'avenue Laporte entre Saint-Jacques et De Richelieu
- La rue Henri-Julien entre Saint-Joseph et Boucher

Pour la bonne réputation et la pérennité de notre industrie, le BCTM vous rappelle qu'il est primordial de maintenir le bien-être des citoyens et des commerçants en réduisant le plus possible les inconvénients reliés aux tournages sur le domaine public.

La Ville de Montréal par le biais du BCTM est constamment en recherche de solutions afin de préserver le dynamisme et la vivacité de l'industrie audiovisuelle, vos suggestions sont les bienvenues. Merci et au plaisir de vous revoir.

Prière de ne pas répondre à ce courriel. Il est envoyé à titre informatif uniquement.